SYNTHÈSE ET ACTES

Séminaire Connaissances et Enjeux

E-PRESCRIPTION

Passer de l'expérimentation à la généralisation

30 NOVEMBRE 2022 PARIS

France Assos Santé
La voix des usagers

L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE

SÉMINAIRE CONNAISSANCES ET ENJEUX - 30 NOVEMBRE 2022

Le 30 novembre 2022, France Assos Santé organisait un séminaire « Connaissance et Enjeux : E-prescription, passer de l'expérimentation à la généralisation » : l'occasion pour une trentaine de membres du réseau et représentants des usagers de bénéficier d'un panorama complet concernant ce nouveau service dont l'arrivée dans les parcours de santé est imminente. Les échanges se sont structurés autour de trois axes, chacun portant sur un grand enjeu auquel France Assos Santé doit répondre pour son déploiement.

Axe 1 : Une feuille de route ambitieuse pour les acteurs publics pour le déploiement de l'outil

Portée par l'Assurance Maladie et le Ministère de la Santé et de la prévention, la e-prescription, désormais appelée « ordonnance numérique », consiste au codage informatique du contenu de l'ordonnance et à sa restitution via un QR code imprimé sur l'ordonnance. La prescription papier ne disparait pas, mais est enrichie par la lecture numérique de son contenu. La Délégation ministérielle du Numérique en Santé et l'Agence du Numérique en Santé ont mis en avant l'articulation de ce nouveau service socle avec les autres services en place ou en cours de déploiement. Les connexions avec Mon Espace Santé ont d'ailleurs été interrogées particulièrement par les participants, et ce tout au long de la journée, mais cela concernait également l'Identité Nationale de Santé et les messageries sécurisées, accessibles via Mon Espace Santé pour les usagers.

L'enjeu de l'articulation des services a donc été souligné par les représentants des usagers et les professionnels de santé, pour un déploiement et une utilisation fluide de l'ordonnance numérique. L'expérience de Mon Espace Santé a catalysé de nombreuses réactions, concernant le calendrier d'adoption et l'obligation pour les professionnels de santé d'utiliser l'outil et l'information des usagers par les acteurs publics et les professionnels.

L'Assurance Maladie avec le GIE Sésam-Vitale ont aussi détaillé le niveau de maturité technique du service, avec la description des processus de tests et préséries avec les éditeurs de logiciels métier et les territoires impliqués depuis 2019. Pour l'instant les efforts ont été mis pour s'assurer du fonctionnement informatique du dispositif et sur l'accompagnement des professionnels de santé dans leur appropriation de l'outil aux côtés des autres services socles (Mon Espace Santé, etc.).

Un vrai enjeu d'accompagnement des usagers a émergé lors des échanges, en particulier vu l'horizon de déploiement et l'ambition d'attendre 70% de e-prescription en 2024 dans les officines par exemple. Si les tests techniques sont bien sûr nécessaires, les retours des usagers seront essentiels et la préparation d'une très large communication auprès d'eux nous semble pressante.

France Assos Santé
La voix des usagers

Contact :
Arthur Dauphin Chargé de Mission Numérique en Santé
adauphin@france-assos-sante.org

L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE

SÉMINAIRE CONNAISSANCES ET ENJEUX - 30 NOVEMBRE 2022

Axe 2 : La e-prescription dans l'œil des usagers et des professionnels

Plusieurs interventions ont permis de balayer les perspectives des usagers et les attentes qu'ils pouvaient avoir de l'ordonnance numérique. Le retour d'expérience belge de la LUSS (Ligue des Usagers des Services de Santé), où un dispositif similaire est déployé depuis 2010, a permis de mettre en lumière les points positifs vus par les usagers, comme la facilité d'utilisation et l'implication des associations dans l'information, ainsi que les points qui restent encore à améliorer. La Fédération Française des Diabétiques a enrichi les discussions en retraçant les parcours complexes des patients chroniques et la place, devenue indispensable, du numérique afin de permettre aux usagers et professionnels de relier les informations pour une prise en charge adaptée.

Les échanges se sont ensuite focalisés sur la perception des professionnels, avec un premier retour d'un représentant professionnel des pharmaciens d'officine (USPO - Union des Syndicats de Pharmaciens d'Officine.) qui a rappelé les espoirs portés par l'ordonnance numérique, en particulier dans la lutte contre la fraude aux fausses ordonnances et donc les enjeux pour son utilisation à l'hôpital notamment. Pour le suivi de l'observance cela représente aussi des opportunités pour un meilleur suivi des patients, à condition que la e-prescription ne soit pas un frein au libre choix des usagers, concernant leurs prestataires de santé par exemple. Le panorama a été complété par la présentation d'un acteur de la réutilisation des données (Clinityx) pour envisager les potentiels nouveaux usages pour la recherche que la digitalisation plus poussée des ordonnances pourrait permettre.

L'ordonnance numérique présente donc de potentiels bénéfices pour la coordination des soins, en facilitant la transmission de données de santé sécurisées, à condition que l'utilisation de ces données favorise l'autonomisation du patient dans la construction de son parcours de soin et non pas sa mise sous surveillance . Pour ce faire, l'arrivée dans les parcours de cet outil doit être concertée et non imposée et devra se faire de manière transparente sur tous les usages des données de santé.

France Assos Santé
La voix des usagers

Contact :
Arthur Dauphin Chargé de Mission Numérique en Santé
adauphin@france-assos-sante.org

L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE

SÉMINAIRE CONNAISSANCES ET ENJEUX - 30 NOVEMBRE 2022

Axe 3 : Quelles limites et quelles vigilances pour le déploiement de la e-prescription face aux enjeux d'inégalités de santé et d'éloignement numérique ?

En réponse aux éléments fréquemment soulevés par les usagers concernant les fractures numériques, et aux points de plaidoyer portés par France Assos Santé, plusieurs interventions se sont fait l'écho des inquiétudes suscitées par l'entrée du numérique dans les parcours de santé. La Délégation ministérielle du Numérique en Santé a fait un retour sur la dynamique « ambassadeurs Mon Espace Santé » et l'appropriation de cet outil. Des propos complétés par une professionnelle du secteur de l'inclusion numérique (CAE Prisme), ayant travaillé avec le Ministère de la Santé et de la Prévention pour le déploiement de la « démarche ambassadeur Mon Espace Santé» pour qui de nombreux efforts restent à faire, car c'est une véritable culture du numérique qui est à construire. Elle anticipe par ailleurs que les demandes des usagers vont continuer d'augmenter avec l'arrivée du digital associé à un objet commun de la santé : l'ordonnance. Le TRT-5/CHV a apporté une vision supplémentaire, rappelant les difficultés vécues par de nombreux usagers qui sont pénalisés par le passage au numérique, notamment les personnes en situation de précarité sociale, administrative et sanitaire, dans leur accès aux droits sociaux notamment et donc des craintes pour l'accès à la santé via le digital. Des conclusions faisant aussi écho à l'expérience belge malgré plus de 10 ans de déploiement progressif.

Il faut donc faire du dialogue et de la co-construction avec les usagers une priorité pour s'assurer qu'autant le développement que le déploiement des outils numériques soient portés au bénéfice de tous, notamment des bénéficiaires de l'Aide Médicale d'État. L'ordonnance numérique exige également de renforcer les compétences d'accompagnement des professionnels de santé et de l'inclusion numérique concernant les droits associés ou encore le devenir des données de santé, et créer davantage les liens entre ces acteurs pour proposer des réponses adaptées aux usagers.

France Assos Santé
La voix des usagers

Contact :
Arthur Dauphin Chargé de Mission
Numérique en Santé
adauphin@france-assos-sante.org

L'ORDONNANCE NUMÉRIQUE

SÉMINAIRE CONNAISSANCES ET ENJEUX - 30 NOVEMBRE 2022

Quelles suites ?

Ce séminaire a permis de dresser un panorama complet des enjeux associés à l'arrivée de l'ordonnance numérique. Déjà, des points d'étape avec l'assurance maladie et la délégation ministérielle du numérique en santé sont programmées au cours de 2023 pour suivre les avancées du déploiement suite à ce séminaire. Des outils de sensibilisation devront aussi être déployés pour équiper le réseau des associations et permettre à France Assos Santé de jouer son rôle dans l'information claire et loyale des usagers.

Retrouvez les actes publiés en ligne ici via le lien ci-dessous :

ACTES DU SÉMINAIRE CONNAISSANCES ET ENJEUX 30 NOVEMBRE 2022

France Assos Santé
La voix des usagers

Contact :
Arthur Dauphin Chargé de Mission Numérique en Santé
adauphin@france-assos-sante.org